



Demande d'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons

1^{er} Groupe

3^{ème} Groupe

48250 OUZOUEUR-SUR-TRÉZÉE

Monsieur le Maire,

DEMANDEUR

Je soussigné (e) ⁽¹⁾---Mme Maud BRUNET,

Association : -----APE (Association des Parents d'Elèves)

En qualité de :----- Présidente

Tél : 06.13.86.88.06 Mail : brunetmaud07@gmail.com

Ai l'honneur de solliciter l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire de boissons,

de : 1^{er} Groupe 3^{ème} Groupe (cochez le groupe de votre choix)

→ Voir tableau « Groupes de boissons » au dos de ce formulaire.

Du : 27/06/2025----à----08 heures 00

Au : 27/06/2025----à----23 heures 00

A l'occasion de ⁽²⁾ Kermesse de l'Ecole Jacques Prévert

Lieu de la manifestation : Salle Polyvalente Salle des Fêtes Stade

Autres – Ecole Jacques Prévert

Fait à Ouzouer sur Trézée, le 13 janvier 2025

Signature

(1) Nom, Prénom, adresse

(2) Motif (foto, vide grenier, expo, rando, Fête, etc)

Arrêté du Maire

N° de l'arrêté : ...14/25...

Le Maire de la Commune d'Ouzouer-Sur-Trézée

Vu la demande ci-dessus,

Vu les articles L2122-28 et L2212-2, L2214-4 et L2542-8 du Code des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L3321-1 et L3334-2 du Code de la Santé Publique,

Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3335-1 et L3335-4 du Code de la Santé Publique,

Vu la demande ci-dessus,

Arrête

Mme Maud BRUNET Présidente de l'APE (Association des Parents d'Elèves)

Est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 1^{er} Groupe 3^{ème} Groupe

Du : 27/06/2025----à----08 heures 00

Au : 27/06/2025----à----23 heures 00

A l'occasion de : Kermesse de l'Ecole

Lieu de la manifestation : Salle Polyvalente Salle des Fêtes Stade Autres – Ecole Jacques Prévert

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

Fait à Ouzouer sur Trézée

L'Adjoint,

